

Pèlerinage à Jérusalem

Marcher sur le chemin d'Emmaüs
du 10 avril au 17 avril 2026



 **JC2033**

WWW.JC2033.WORLD

Programme

VENDREDI 10 AVRIL 2026

- RDV au Salesian Guest House, HaAyin Het St 18, Jérusalem dès 16h pour la prise des clefs des chambres.
- 19h15 RDV pour le repas du soir
- 20h30 Première réunion de groupe

SAMEDI 11 AVRIL

- A Jérusalem, en suivant Jésus dans sa passion
- Prière à l'Ermitage de Gethsémané
- Méditation sur les stations du chemin de Croix
- Basilique de la Résurrection et Saint-Sépulcre
- Repas au Salesian Guest House

DIMANCHE 12 AVRIL

- Participation à des célébrations dans la ville de Jérusalem
- Repas dans la vieille ville
- Visite de quelques lieux à Jérusalem
- Repas du soir au Salesian Guest House

LUNDI 13 AVRIL

- Marche vers Motza, l'Emmaüs de Flavius Josèphe (10km)
- Repas du soir au Salesian Guest House

MARDI 14 AVRIL

- Visite du Monastère d'Abu Gosh « l'Emmaüs des Croisés » et du Centre Saxum
- Marche sur le chemin d'Emmaüs vers Neve Illan (5 km)
- Visite du « Jardin Biblique » et repas biblique » le soir « à Yad Hashmona.

MERCREDI 15 AVRIL

- Marche de Neve Illan vers Emmaüs/Nicopolis, « l'Emmaüs byzantin » (14 km)
- Visite des communautés au bout du chemin
- Repas du soir à Jérusalem

JEUDI 16 AVRIL

- Entretien avec un responsable d'Église de Jérusalem
- Après midi libre
- Evaluation de la semaine
- Repas de CELEBRATION

VENDREDI 17 AVRIL

- Salesian Guest House, remise des clefs au plus tard à 11h.
- Fin du voyage organisé. Retour en Suisse à organiser par vos soins.

POURQUOI ?

Il y a bientôt 2000 ans, deux disciples, entre Jérusalem et Emmaüs, ont fait une rencontre qui les a à jamais marqués. Pour préparer la célébration des 2000 ans de la résurrection du Christ, JC2033 vous invite à marcher sur ce chemin si important pour tous les chrétiens !

- Les marches seront précédées par deux jours à Jérusalem, dans les endroits traditionnels des événements de la mort et de la résurrection de Jésus.
- Nous voulons rencontrer les communautés sur les chemins, en visitant les divers lieux identifiés à Emmaüs : El Qubeybe, Abu Gosh et Nicopolis.
- Cette marche sera ponctuée par des temps de partages et de prières.
- Nous espérons aussi que ces journées seront riches en rencontres entre chrétiens de différentes Églises et divers pays.
- Vivre un pèlerinage à Jérusalem et sur le chemin d'Emmaüs est une expérience particulière qui nous centre sur le cœur de la foi chrétienne. Cette marche sera aussi un ressourcement spirituel.
- Remarque : le "Salesian Guesthouse" nous offre une expérience unique dans un endroit très bien situé, mais ce n'est pas un hôtel. Le petit déjeuner est simple, ainsi que les chambres, sans réfrigérateur, ni thé ou machine à café.



Conditions générales

Pèlerinage à Jérusalem et Emmaüs - du 10 avril au 17 avril 2026 - avec JC2033

En collaboration avec l'agence de voyage Twin Tours.

PRIX FORFAITAIRE SANS VOLS

- **CHF 1445.00** (Chambre double)

Le nombre des participants est limité à 33. Les inscriptions seront prises selon l'ordre d'arrivée. Le nombre de chambres simples est limité à 7.

LE PRIX COMPREND

- Logement 7 nuits en chambre en auberge (confort simple)
- Chambre double avec WC/douche
- Petit déjeuner et repas du soir chaque jour (boissons non alcoolisées incluses):
- Déplacements en car avec chauffeur privé
- Guide local francophone
- Toutes les entrées aux sites mentionnés
- Pourboires

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Vols aller et retour qui sont de la responsabilité de chaque participant.
- Les transports de et vers l'aéroport.
- Repas de midi (restaurants ou pic-nic).
- Boissons pendant les repas.
- Supplément si logement en chambre individuelle : CHF 200.00 pour la semaine.
- Assurance voyage couvrant les frais d'annulation et l'assistance/rapatriement.
- Frais de visa le cas échéant.

Si le nombre de participants est inférieur à 10 personnes, le voyage risque d'être annulé (les participants seront prévenus au plus tard le 2 mars 2026. Le cas échéant, l'acompte vous sera reversé entièrement.

INSCRIPTIONS

OUVERTES DU 1^{er} JUILLET 2025 AU 27 FÉVRIER 2026

- Paiement : un acompte de CHF 870 à la confirmation d'inscription (chambre double) ou 990 CHF (chambre simple).
Solde à payer au **9 mars 2026** à JC2033
CCP 14-719937-0
IBAN : CH12 0900 0000 1471 9937 0
- Vous recevrez une confirmation par e-mail avec la facture d'acompte.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



JC2033

Chemin du Glapin 8
CH-1162 SAINT-PREX
Tél. +41 76 241 38 55
E-mail : emmaus@jc2033.world

TWIN TOUR

Jaffa Street 97
Clal Building office 201 C 2
Jerusalem, Israel

SALESIAN GUEST HOUSE

HaAyin Het St 18
Jerusalem

MARCHES SUR LE CHEMIN D'EMMAÛS

Les trois marches (10 km, 14 km et 5 km) sont sans grande difficulté. Il y a peu de dénivelé. Des souliers de marches (ou de bonnes chaussures de sport) sont néanmoins obligatoires et des bâtons de marches sont recommandés.

Une bonne condition physique est nécessaire.

MESURES DE GUERRE /ASSURANCES

- Le gouvernement suisse ne conseille pas les voyages en Israël à l'heure actuelle. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-pour-les-voyages/israel/reisehinweise-israel.html>.
- Une assurance voyage couvrant les frais d'annulation, les accidents et l'assistance/ le rapatriement est **obligatoire**. Veuillez contacter votre assurance ou le TCS (livret ETI) ou une autre organisation.

FORMALITÉS

- Passeport obligatoire, valable au moins 6 mois au-delà du voyage. Pas de visa nécessaire pour les ressortissants au bénéfice d'un passeport suisse.
- ETA-IL obligatoire pour les ressortissants étrangers des pays exemptés de visa. Il faut compter environ 6 CHF par personne. Vérifier votre éligibilité ici <https://israel-entry.piba.gov.il/learn-about/> et demander votre ETA-IL ici: <https://israel-entry.piba.gov.il>
- La devise locale est le shekel israélien (NIS). Nous vous conseillons de vous munir de shekels et de CHF.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation d'une réservation définitive de votre part, les frais suivants seront à votre charge (ou à charge de votre assurance annulation) :

- + 90 jours avant le départ: CHF 350.- par personne
- 89 à 41 jours : 60% du prix du voyage par personne
- 40 à 0 jours : 100% du prix du voyage par personne

RESPONSABILITÉ DE VOYAGE

A la réception de votre inscription suivra l'envoi de la facture pour le paiement de l'acompte. A cela sera joint un formulaire d' Accord d'exonération de Responsabilité. La signature de ce document est demandé par l'agence de tourisme locale avec laquelle nous travaillons, il est obligatoire et fait donc partie intégrante du contrat de voyage.

JC2033 et l'accompagnateur TWIN TOURS n'interviennent dans chaque activité qu'à titre d'intermédiaires entre le client d'une part et les compagnies de transport, hôtels et autres entreprises de service d'autre part. Ils ne peuvent être rendus responsables d'accidents de quelque nature que ce soit, de blessures, retards, annulations, irrégularités, dommages, pertes de bagages ou d'autres objets.



Twins Tours & Travel Ltd.

Clal Building / Jaffa St. 97 / Jérusalem 94340 / Israël
Phone: +972-2-5798159 Fax : +972-2-5798158
info@twinstours.com

Accord d'exonération de responsabilité

Je me rends en Israël du _____ au _____ (Dates) pour participer volontairement à des activités sous la direction de *Twins Tours and Travel Ltd.*

Je (ainsi que mon tuteur, le cas échéant) accepte, en mon nom et au nom de mes héritiers, ainsi que de toute autre personne prétendant à une indemnisation par mon intermédiaire, ce qui suit :

1. Je reconnais que la participation aux activités, y compris les voyages, comporte des risques de blessures, de dommages matériels, de décès ou de situations préjudiciables. Il est possible que ces risques surviennent lors de la participation aux activités, indépendamment de toute négligence ou autre faute, en tout ou en partie, de la part de l'Agence et/ou de ses filiales, employés, dirigeants, agents ou assureurs ("parties déchargées").
2. Je renonce à toute réclamation à l'encontre des parties déchargées en cas de blessures, de dommages, de décès, de pertes ou de réclamations, ou de conditions préjudiciables dont je pourrais être victime (ou d'autres personnes) pendant ou à la suite de ma participation aux activités, quelle qu'en soit la cause. Je libère et décharge à jamais les parties déchargées de toute réclamation de ce type.
3. J'accepte de ne pas tenir les parties déchargées responsables de toutes les réclamations énumérées ci-dessus, ainsi que des coûts de responsabilité ou des dépenses encourues à la suite de toute réclamation ou action en justice que je pourrais intenter contre l'une des parties déchargées en vue de recouvrer des dommages ou des dépenses.
4. Je comprends et j'accepte que l'itinéraire et les activités du programme puissent être modifiés pour quelque raison que ce soit. J'accepte de décharger l'Agence de toute réclamation liée à des changements ou à des variations de l'itinéraire.
5. J'accepte que l'Agence utilise des photos de moi dans du matériel promotionnel pris lors d'une activité sous la direction de l'Agence.
6. J'accepte de recevoir du matériel promotionnel par voie électronique de la part de l'Agence (indiquez : *oui ou non*)

En outre, je comprends que je suis soumis aux lois des pays dans lesquels je me rends, y compris en ce qui concerne l'entrée et la sortie, et que l'Agence ne peut être tenue responsable des actions de ces gouvernements ou de leurs représentants.

J'ai lu et examiné attentivement le présent accord d'exonération de responsabilité. Je le comprends parfaitement et je l'exécute volontairement.

EXÉCUTÉ le

.....202

Signature du participant: Nom et prénom (lettres majuscules)

Parent / tuteur (obligatoire si le participant est âgé de moins de 18 ans ou handicapé)

Signature